

Paris, le 16 mars 2009

Monsieur Xavier Darcos
Ministre de l'Éducation Nationale
110, rue de Grenelle
75 007 Paris SP

Monsieur le Ministre,

Les présidents des sociétés savantes signataires de cette lettre ont l'honneur de vous communiquer le compte rendu d'une entrevue du 11 février entre M. Coulhon, conseiller au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et six sociétés savantes de langues étrangères.

Celles-ci ont tout particulièrement attiré l'attention sur les risques liés à des épreuves de concours portant sur un programme très généraliste et elles ont exposé les raisons motivant leur demande de programmes portant sur « des questions représentatives de l'histoire littéraire ou de la civilisation des aires géographiques concernées » en ces termes :

Sur la question des programmes, nous soulignons que, contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres matières, les contenus culturels ne commencent à être souvent abordés de manière approfondie en LLCE qu'au niveau de la licence : un approfondissement disciplinaire est donc encore nécessaire au niveau du master. D'où les mérites de programmes sur des questions de littérature ou civilisation tels qu'ils existent : sans exclure une évaluation de la culture générale disciplinaire des candidats (appréciable dans l'épreuve hors-programme de l'oral), ils permettent de juger, dans des conditions qui assurent l'égalité de tous les candidats du territoire national, de leurs capacités d'analyse ou de synthèse sur des questions représentatives de l'histoire littéraire ou de la civilisation des aires géographiques concernées. Du point de vue du ministère, la partie recherche du master est précisément l'occasion pour chaque établissement, chaque équipe de recherche, de parfaire la formation disciplinaire par un travail approfondi, mais en toute autonomie, sur les questions de recherche au cœur de son expertise. Le ministère se dit ouvert aux idées innovantes qui pourraient se dégager des maquettes qui remontent, afin d'encourager et de généraliser les bonnes pratiques. Nous soulignons la divergence, de notre point de vue, entre la formation pluridisciplinaire de haut niveau requise pour la préparation aux concours et la focalisation nécessairement induite par la recherche.

Elles soulignaient par ailleurs leur attachement à une année de stage rémunéré après le concours, permettant une formation en alternance encadrée par un tuteur.

Les présidents des sociétés savantes signataires du courrier qui vous est aujourd'hui adressé reprennent à leur compte ces demandes qui portent sur deux points à leurs yeux essentiels de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants. Ils réaffirment en outre leur demande de maintien des concours actuels en 2010 afin de permettre l'ouverture de nouvelles négociations sur la formation et le recrutement des maîtres, sur les bases énoncées dans la « Lettre ouverte des sociétés savantes au Ministère de l'Éducation Nationale ».

Ils vous assurent, Monsieur le Ministre, de leur entier dévouement au service de l'enseignement public.

M. Bernard CAPDUPUY, Président de la Société des Langues néo-latines

Mme Geneviève CHAMPEAU, Présidente de la Société des Hispanistes Français

M. Philippe COMTE, Président de l'Association Française des Russisants

Mme Françoise LARTILLOT, Présidente de l'Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur

M. Christophe MILESCHI, Président de la Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur

M. Jacques POTHIER, Président de l'Association Française des Études Américaines

M. Jean VIVIES, Président de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur